

Profession: Chargé de td

Par **mareva**, le 22/06/2006 à 17:51

Bonjour à toutes et à tous.

Actuellement titulaire d'un master1 de droit des affaires j'attends les réponses pour intégrer un master2 en propriété intellectuelle... roll: not found or type unknown

Bref, mon but est de devenir prof de droit et j'aimerais savoir dans un 1er temps comment devenir chargé de td?

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Par **anonym**, le 22/06/2006 à 18:41

il faut faire un doctorat après ton master 2. Pendant que tu fais ta thèse, tu peux donner des cours de TD.

Par **mareva**, le 22/06/2006 à 19:50

et pour faire un doctorat ça marche aussi si on sort d'un master2 pro?

Par **Gab2**, le 22/06/2006 à 19:52

Ce n'est quand même pas aussi simple: Ce sont les professeurs qui choisissent leurs chargés de T.D en fonction de critères qu'ils ont eux même définis: Doctorants, professionnels du Droit (avocats...), ces critères peuvent aussi(et c'est bien souvent le cas) être Financiers(ils vont par exemple regarder si tu bénéficies des bourses accordées par l'état...etc)

Mais dans la mesure où ce sont les profs qui choisissent, il ne faut pas se leurrer, c'est très souvent du piston!

Autrement dit, pendant ton M2 je te conseille franchement de lécher les bottes du professeur qui te supervisera pendant ton doctorat....

Pour répondre à ta deuxième question Mareva, c'est le Doyen qui décide quels sont les étudiants qui sont admis en doctorat [u:gprcxgce]sous proposition du professeur concerné[u:gprcxgce]. le plus souvent, les étudiants admis en doctorat sont ceux ayant suivi un Master Recherche mais ce n'est pas forcément le cas !

Par **mareva**, le **22/06/2006** à **23:38**

:wink:

Je te remercie bcp pour ta réponse Gab2 Image not found or type unknown

Décidément le piston en droit n'est pas qu'un mythe a partir d'un certain stade en tout cas...

Par **Pisistrate**, le **23/06/2006** à **02:09**

[quote="Gab2":edgjcmkq]Autrement dit, pendant ton M2 je te conseille franchement de [b:edgjcmkq]lécher les bottes[/b:edgjcmkq] du professeur qui te supervisera pendant ton doctorat....[/quote:edgjcmkq]

Je conseille même de ne pas lécher que les bottes...

[img:edgjcmkq]http://yelims2.free.fr/Fumeurs/Fumeur00.gif[/img:edgjcmkq]

Par **keridil**, le **25/06/2006** à **14:47**

[quote="Pisistrate":17fo31ep]Je conseille même de ne pas lécher que les bottes...
[img:17fo31ep]http://yelims2.free.fr/Fumeurs/Fumeur00.gif[/img:17fo31ep][[/quote:17fo31ep]
:))

Euh, peux-tu expliciter ta pensée ????? Image not found or type unknown

:arrow:

ok, je Image not found or type unknown

(j'arrête pas de sortir ces derniers temps ! Ca va finir par devenir une habitude !)

Par **anonym**, le **25/06/2006** à **15:59**

... je n'avais pas connaissance de tous ces détails..

question bête: si on fait une thèse dans une université, est-il possible de donner des cours de TD dans une autre ?

Par **Gab2**, le **25/06/2006** à **16:47**

A priori, y'a rien qui s'y oppose.... mais dans la pratique, je crois que ça ne s'est jamais vu

:)

Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **25/06/2006** à **18:50**

[quote="keridil":39094cwk][quote="Pisistrate":39094cwk]Je conseille même de ne pas lécher que les bottes...
[img:39094cwk]http://yelims2.free.fr/Fumeurs/Fumeur00.gif[/img:39094cwk][[/quote:39094cwk]
:))

Euh, peux-tu expliciter ta pensée ?????? Image not found or type unknown

:arrow:

ok, je Image not found or type unknown

(j'arrête pas de sortir ces derniers temps ! Ca va finir par devenir une habitude
!)[/quote:39094cwk]

:arrow:

et puis il faut en profiter de sortir il fait beau en ce moment... je Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **25/06/2006** à **23:25**

Bonsoir.

Ta ta ta on lit un peu de tout ici...et malheureusement parfois un peu n'importe quoi sur la question des chargés de td.

Alors principe de départ : pour faire une thèse, il est plus logique et cohérent de préparer un master 2 recherche. Cela n'est déjà pas une garantie d'accéder au doctorat alors autant te dire que tu ajoutes une complication supplémentaire si tu prépares un master 2 pro. Toutefois, tu peux surmonter cet obstacle si ton mémoire de master 2 pro montre parfaitement ton aptitude à entamer une thèse doctorale et si effectivement tu as le soutien de ton directeur de recherches.

Ensuite, une fois inscrite en thèse, ou du moins un peu avant, il te faudra te renseigner fac par fac sur les modalités de recrutement des chargés de td vacataires. Bien souvent un dossier doit être rempli (récupéré auprès de la fac, ou parfois sur leurs sites internet) et il y a des dates à respecter. Il est préférable de contacter le plus de facs possibles car il y a toujours des désistements de dernière minute, entraînent des appels aux chargés de td la veille du jour où ils doivent entrer en fonction.

Contrairement à ce qui a été dit, sur le fait que les chargés de td thésards dans une fac et enseignant dans une autre serait du "jamais vu", c'est archi faux ! Tous les thésards sont susceptibles de se faire recruter par n'importe quelle université. Pour info, j'ai été étudiant à assas et à la sorbonne, et j'ai été chargé de td à Assas, mais aussi à Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (université dans laquelle je ne connaissais absolument personne). J'ai de nombreux collègues qui enseignent dans des facs dans lesquelles ils n'ont jamais été inscrits, et j'ajouterais même que dans certaines branches (histoire du droit par exemple) les chargés de td sont tellement rares que le recrutement est assuré.

Dernière info, pour l'année à venir la rémunération des chargés de td vacataires est fixée à un peu plus de 39 euros bruts par heure de td assurée (les surveillances d'examen ne sont pas rémunérées en général, pas plus que les corrections de copies d'examen, et tu ne perçois rien pour tes déplacements éventuels).

:)

Si vous avez d'autres questions, mareva ou anonym, n'hésitez pas 

Par **emelinegray**, le **06/07/2012 à 01:05**

Mais est-ce possible d'être chargé de TD sans être thésard? Dans ce cas quelle est la procédure à suivre?